

**MAIRIE
DE
VILLEGLY**

Nombres de conseillers

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

ADOpte A L'UNANIMITE

VOTE POUR : 11

VOTE CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**Domaine :
EQUIPEMENT
COMMUNAL**

Sous-domaine :

SUBVENTION

**Aménagement d'un
Parcours de Santé**

OBJET :

**Demande de
subvention
AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

N° 82/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGLY**

SEANCE DU 29 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 29 Avril à 19 Heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation : 22 Avril 2024

Présents : Alain MARTY, Raymond BENOIT, Janine POUSSE, Michel GREFFIER, Jean MAURY, Christine SANCHEZ, Véronique BROUSSE, François DUVERT, Stéphane AZEMA, Joëlle LEVEJAC, Vanessa SALANDINI.

Christophe FOURES et Emmanuel COULONVAL sont arrivés en cours de séance.

Absents excusés : Véronique MARCAILLOU, Emilie BELUCHE.

Mme Janine POUSSE a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la réflexion sur l'aménagement d'un parcours de santé aux abords du City Stade et de la création d'un pumtrack et afin d'accompagner financièrement la commune dans la réalisation de la deuxième phase de ce projet, il y a lieu de déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport (Ministère des Sports).

Il propose le financement suivant :

- Subvention Etat ANS (30%) : 9 572,24 €

- Fonds communaux : 22 335,23 €

Le devis établi par CASAL SPORT, s'élève à 31 907,47 € HT soit 38 288.96 € TTC.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré :

APPROUVE le montant des travaux pour un montant TTC de 38 288,96 € ainsi que le plan de financement proposé,

SOLLICITE une aide auprès de l'Agence Nationale du Sport,

MANDATE Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211104260-20240429-20240429DEL82-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2024

Publication : 06/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Pour copie conforme
Le Maire,

Alain MARTY

